



ÉDITO

Les contraintes conjoncturelles sur le marché du travail en France n'épargnent pas les administrations publiques et leurs sous-traitants.

Territoire d'énergie Loire-Atlantique rencontre aujourd'hui des difficultés avec les entreprises de travaux publics qui interviennent pour son compte.

Qu'il s'agisse de travaux liés à la distribution publique d'électricité, à l'installation ou à la maintenance d'éclairage public, aux infrastructures de communications électroniques ou aux bornes de recharge pour véhicules électriques, tous les domaines sont concernés.

Concrètement, l'approvisionnement en matériel est compliqué et les délais de livraison de chantiers augmentent. Nous constatons aussi des réalisations approximatives et des malfaçons.

Ce constat étant fait, Territoire d'énergie Loire-Atlantique redouble de vigilance dans les échanges et les contrôles auprès des entreprises travaux pour garantir, à chacune de ses collectivités adhérentes, des prestations de qualité.

Collectivité au service des collectivités dans le domaine de l'énergie, Territoire d'énergie Loire-Atlantique a fait de « La Confiance » qui nous unit, un axe prioritaire de son projet de mandat 2020-2026.

C'est pourquoi, je tiens à souligner que l'implication du syndicat auprès de vous, collectivités, est totale, et que nous sommes tous, élus et collaborateurs, à votre écoute pour avancer ensemble sur les actions qui nous lient.

Raymond CHARBONNIER
Président de TE44

VIDÉO-PROTECTION SUR LES CANDÉLABRES

Vous avez ou souhaitez installer des dispositifs de vidéo-protection sur les candélabres ?

Depuis plusieurs années, **les collectivités s'équipent de matériel de vidéo-protection sur leur domaine public**, notamment pour assurer une meilleure sécurité à leurs concitoyens.

La pose de vidéo-protection sur les candélabres d'éclairage public est loin d'être un acte anodin, car elle implique, entre autres, la réglementation, la conformité, la sécurité des installations, ainsi que la qualité des réseaux de distribution d'électricité.

Les collectivités ont délégué la compétence Éclairage public à TE44, à minima sur les travaux d'investissement. Dans ce cadre, la faisabilité technique, financière et réglementaire de l'installation de la vidéo-protection doit être étudiée en amont de chaque projet. Pour cela, en tant qu'acteur public référent des énergies au service de ses collectivités adhérentes, **TE44 vous recommande, avant toute nouvelle installation de vidéo-protection, de prendre contact avec :**



Contact

Anthony THOMAS
Responsable Exploitation-Maintenance
Éclairage public
06 27 20 44 83
anthony.thomas@te44.fr

2 Informations complémentaires

- Le fonctionnement des dispositifs de vidéo-protection est étroitement lié aux armoires d'éclairage public et aux câblages associés, par conséquent **TE44 préconise l'installation d'une armoire indépendante**.
- De plus, en fonction du type de candélabre installé, et de son état, la charge autorisée peut être différente. Pour cela, **TE44 réalise des contrôles de stabilité sur les candélabres pour s'assurer de la capacité des mâts existants à recevoir un nouveau matériel**.

NOUVEAU !

Sont à votre disposition, **2 nouvelles fiches pratiques** vous indiquant la marche à suivre pour :

- Le transfert du patrimoine de votre **éclairage public**
- La rétrocession de vos **infrastructures de communications électroniques**

OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022 POUR LA SEM SYDELA ENERGIE 44

Depuis sa création en 2018, la SEM SYDELA ENERGIE 44 accompagne les collectivités de Loire-Atlantique dans le développement des énergies renouvelables.



Les 8 sites (solaires et éoliens) en activité (31 au total d'ici fin 2023) ont produit 18,3 GWh en 2022 ; ce qui correspond à la consommation d'électricité de 8 200 foyers.

Retrouvez la centrale solaire de Machecoul en vidéo !

La SEM SYDELA ENERGIE 44 investit également dans des projets collectifs de méthanisation. Inauguré fin 2022, le méthaniseur de Pouillé-les-Côteaux injecte du biométhane dans le 2ème plus grand réseau de distribution de gaz vert de France, celui d'Ancenis-Mésanger. Sa production annuelle s'élève à 10,7 GWh, ce qui équivaut aux besoins de 42 bus circulant au BioGNV ou 1 800 foyers.

Tous secteurs confondus en Loire-Atlantique, c'est 10 TWh/an de consommation d'énergie qu'il s'agit de convertir au renouvelable d'ici 2030 ; ce qui équivaut à 1/3 des besoins énergétiques actuels du département... Pour cela, tous les acteurs privés et publics sont mis à contribution.

Pour sa part, la SEM SYDELA ENERGIE 44 s'attache à défendre au mieux les intérêts des collectivités de Loire-Atlantique pour réussir la nécessaire transition énergétique !

VOTRE PRÉ-FIBRAGE AVEC TE44 !

Pour faciliter et accélérer le déploiement de la fibre optique, et répondre aux obligations des collectivités, TE44 réalise le pré-fibrage dans les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et lotissements soumis à permis d'aménager.

Ces travaux de pré-fibrage permettent le raccordement et l'éligibilité à la fibre optique, et garantissent aux collectivités une qualité de service en matière d'aménagement.

Réaliser votre pré-fibrage avec TE44, c'est à la fois vous sécuriser juridiquement, vous assurer des prestations de qualité, ainsi qu'optimiser et réguler l'utilisation de vos fourreaux....c'est aussi vous garantir une péréquation territoriale et tarifaire dans la construction des réseaux de télécommunications, indispensable à l'attractivité des collectivités.



Webinaire
Mobilité électrique



Diminuer l'empreinte carbone dans nos déplacements :

Un enjeu majeur pour les collectivités !

2 dates

Mardi 11 avril de 11h à 12h
Jeudi 13 avril de 18h à 19h

Inscrivez-vous dès maintenant
CLIQUEZ ICI

Au programme

- Bénéfices et enjeux
- Réglementation
- Bornes de recharge : usage et réseau
- Futur schéma directeur



Vos nouveaux interlocuteurs

Aurélien Baggio
Planificateur Énergies
Renouvelables - Relation EPCI



Simon Bonnaud
Chargé d'affaires Exploitation
Maintenance Éclairage Public

Matthieu Brehin
Chargé d'affaires Exploitation
Maintenance Éclairage Public



Olivier Grégoire
Chef de projets Ouest Charge

Julien Lestrade
Planificateur Énergies
Renouvelables - Relation EPCI



Thibaud Ménard
Chargé d'affaires Travaux

Cyril Ramat
Chargé d'études
Énergies Renouvelables
SEM SYDELA Energie 44

